Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chaire UNESCO sur la formation de professionel/-les du développement durable France

Université Bordeaux Montaigne

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chaire UNESCO « Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir » Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IEDES

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Institut d'Étude du Développement Économique et Social

Colloque international
Les acteurs de l'aide internationale
vers quels savoirs, engagements et compétences ?

Bordeaux, 11 et 12 septembre 2017

L'appui à la transition agroécologique : quelle évolution des compétences pour passer du transfert de technologies à la dynamisation de processus locaux d'innovation ?

Laurent Dietsch – coordinateur AVSF[1] pour l'Amérique Centrale jusqu'en 2016
Email : l.dietsch2@gmail.com

Claire Ruault, sociologue, chargée de recherche- formation. GERDAL[2]

Teatske Bakker, assistante technique. AVSF

[1] Agronomes et vétérinaires sans Frontières
[2] Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales

Résumé

AVSF cherche à faire évoluer ses dispositifs d'intervention en appui à la transition agro-écologique des modes de production paysans dans les pays du Sud, dans une logique d'accompagnement plutôt que de transferts de techniques et diffusion de « bonnes pratiques ». Différents dispositifs ont été mis en œuvre et expérimentés dans ce but : paysans-relais (Madagascar), champs-écoles (Togo), concours paysans (Honduras), entre autres. Des évaluations et capitalisations de ces expériences ont permis d'***approfondir la réflexion sur les compétences requises pour définir et mettre en œuvre des formes d'interventions en appui à des dynamiques locales de changement impulsées et portées par les agriculteurs sur la base de leurs initiatives et aspirations***.

Les recherches et expérimentations menées par le GERDAL en partenariat avec des équipes de développement, ont montré que les dynamiques d'innovation sont, pour les producteurs concernés, ***des processus collectifs de construction de nouvelles connaissances, finalisés sur la recherche de solutions aux problèmes qu'ils se posent*** et qu´ils renvoient à une activité propre de réflexion, de recherche et d'expérimentation. Ces travaux ont aussi mis en évidence que les compétences méthodologiques requises pour appuyer de tels processus supposent ***une évolution des conceptions des agents sur comment se produisent les changements en milieu rural ainsi que sur leur propre rôle.*** Si on ne passe pas de visions diffusionnistes et positivistes à des visions plus constructivistes, ces compétences risquent de se traduire par la persistance d´une relation « pédagogique », certes améliorée, mais toujours emprunte d'une certaine « supériorité » des techniciens et d'une logique de « conscientisation » des agriculteurs.

Par ailleurs, la plupart des interventions se réalisent dans le cadre de projets où la priorité tend à être donnée, de façon verticale, au strict respect de ce qui est indiqué dans le document de projet. La mise en place de modalités de travail, centrées sur l'accompagnement du changement, avec ce que cela comporte d'invention, de réajustements nécessaires au fil du déroulement des activités et des résultats, et en fonction des priorités et intérêts des groupes cibles, requiert donc aussi de ***nouvelles visions et compétences dans la gestion de projet***. Un facteur important est alors de ***se donner des marges de manœuvre pour adapter les actions et l'utilisation des ressources, tout en maintenant une clarté et précision suffisante, en particulier face aux bailleurs de fonds*** sur les objectifs et résultats à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre.

Mettre à profit ces marges de manœuvre implique de construire des dynamiques autonomes de réflexion et de travail au niveau des « équipes projets » et d'accorder une grande importance à l'apprentissage collectif dans le suivi et la capitalisation des actions. Et pour renforcer les capacités des équipes chargées de formuler et mettre en place ce type de dispositif, il faut les doter d'outils spécifiques issus des sciences sociales, en articulant les interventions avec des activités de recherche appliquée, pour ***mieux comprendre les dynamiques locales d'innovation, et être en capacité d'analyser les effets produits sur ces dynamiques par les dispositifs mis en place***.

Les expériences analysées dans cet article permettent d'illustrer et de préciser ce que recouvrent ces différentes dimensions et compétences.

1.- Introduction.

AVSF est une organisation de solidarité internationale engagée depuis 40 ans dans l'appui aux agricultures familiales paysannes dans 20 pays. Elle a fait de l'appui à la transition agroécologique des agricultures du Sud, une de ses priorités. Dans ce cadre, elle cherche à faire évoluer ses dispositifs d'intervention dans une logique d'accompagnement des dynamiques locales d'innovation plutôt que de transferts de techniques et diffusion de « bonnes pratiques ». Différents dispositifs ont été mis en œuvre et expérimentés dans ce but, en particulier à Madagascar, au Togo, au Honduras et à Haïti.

Une capitalisation transversale de ces dispositifs a été réalisée, portant sur les quatre projets de développement suivants:
1.- Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des savanes (projet « résilience », Togo)
2.- Amélioration et extension des systèmes agroforestiers pour un développement durable du bassin de la rivière fond melon (projet « agroforem », département du sud-est, Haiti)
3.- Projet « Zoloke » mis en place dans le cadre du programme ASARA : « Amélioration de la Sécurité Alimentaire et des Revenus Agricoles_ ASARA » dans le Sud de Madagascar
4.- Projet de renforcement de capacités pour un développement économique local inclusif et la sécurité alimentaire dans la commune de Yamaranguila (projet « Yamaranguila », Honduras)

Cette communication présente d'abord brièvement les différents dispositifs d'intervention mis en place dans le cadre de ces projets, et les conceptions des processus de changement sur lesquels ils reposent. Nous explicitons ensuite en quoi ils amènent une remise en question de paradigmes positivistes et diffusionnistes. Puis nous analysons les interactions entre ces dispositifs d'intervention et les dynamiques locales d'innovation. Nous tentons pour terminer d'en dégager des enseignements et des compétences requises pour ***définir et mettre en œuvre des modes d'intervention centrés sur l'appui à des dynamiques locales de changement impulsées et portées par les agriculteurs.***

2.- Les différents dispositifs d'intervention mis en place

2.1.- Des interventions avec des objectifs similaires de changement de pratiques…

Dans le cadre de la capitalisation sur les projets d'appui aux paysan(ne)s, AVSF part de la notion de **dispositif d'appui** comme un ensemble d'activités, de méthodes et d'outils mis en place de façon complémentaire dans le but de favoriser un changement. Le terme outil est entendu comme une activité ou comme la méthode adoptée pour sa réalisation (FAURE et al, 2010).

Les quatre interventions, objets de cette capitalisation, affichent les mêmes objectifs d'évolution des modes de production par les paysans et d'application de pratiques agro écologiques dans leurs parcelles[3] (AVSF, 2012, 2013 et 2014):

- « La diffusion de pratiques agro écologiques, dont l'agroforesterie et les aménagements de conservation de l'eau et des sols, permettra d'améliorer durablement la fertilité des sols et de récupérer les terres dégradées ». (OS1 Projet résilience-Togo) ;

[3] Ces interventions présentent d'autres volets (thématiques ?) d'intervention que nous ne présentons pas ici. Par ailleurs certaines d'entre elles étaient encore en cours au moment de la capitalisation ; des évolutions de ces dispositifs postérieurs aux visites réalisées ont parfois eu lieu mais n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

- « Des innovations agricoles et des bonnes pratiques sont diffusées, dans les domaines du maraîchage, de l'élevage et des productions vivrières » (résultat 1 : projet Zoloke-Madagascar) ;
- « L'identification, la diffusion et l'accompagnement de pratiques d'intensification innovantes et agroécologiques, en vue d'augmenter les revenus issus d'une production diversifiée » (OS2, projet agroforem-Haiti) ;
- Des familles indigènes organisées en groupes communautaires « diversifient leur production agricole en utilisant des pratiques agroécologiques » (résultat 1) ou « mettent en place de nouvelles pratiques productives pour augmenter leur productivité et diminuer l'utilisation d'intrants chimiques dans leurs cultures de fruits et légumes (résultat 2, projet Yamaranguila-Honduras).

2.2.-…Mais des dispositifs d'intervention qui reposent sur des outils très différents

2.2.1.- le projet Agroforem : des encouragements financiers et matériels à la mise en œuvre des pratiques agroécologiques

Le projet Agroforem (Haiti) repose sur des encouragements financiers et matériels à la mise en œuvre des pratiques, à travers l'articulation de deux dispositifs, distincts en fonction des types de pratiques promues (AVSF 2014 et DIETSCH 2017):

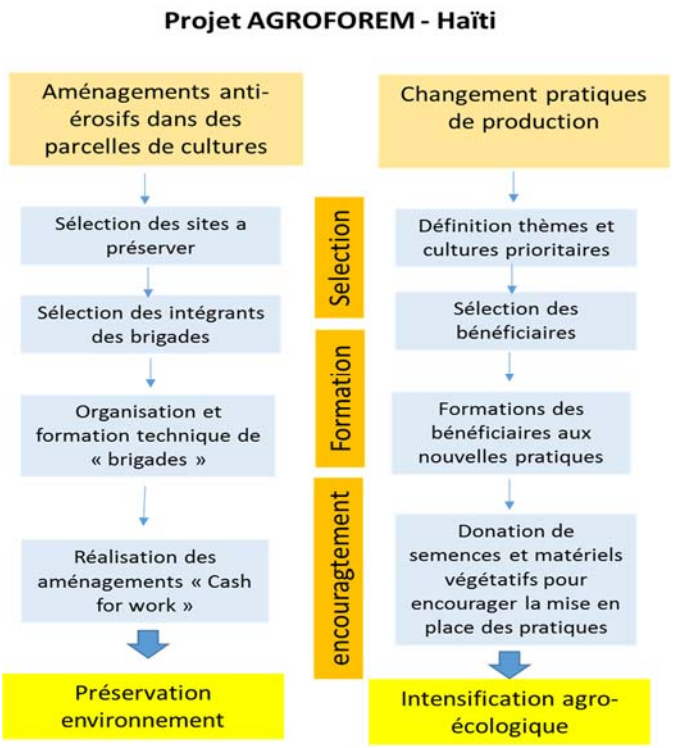

- Pour la réalisation d'aménagements anti-érosifs (seuils et murs en pierre, rampes vivantes, etc.) dans des parcelles cultivées, des « sites » prioritaires (groupes de parcelles) sont d'abord sélectionnés en concertation avec des représentants de l'organisation paysanne partenaire (OP) du projet. Ensuite pour la réalisation ***de ces aménagements, la modalité, assez commune en Haïti, de « cash for work » a été utilisée :*** des brigades de paysans des villages concernés, ont été constituées par l'OP et leur travail organisé et supervisé par l'équipe du projet. Ces brigades ont ensuite été formées et rémunérées par le projet pour le travail réalisé.
- Pour l'application de pratiques culturales agro-écologiques, ***des cultures (café/cacao, igname, gingembre, etc.) ou des types d'activité (Agroforesterie)*** ont d'abord été choisis en concertation entre l'équipe technique et les représentants de l'OP. Ensuite des paysans intéressés par ces cultures ou types d'activités ont été sélectionnés ; toujours de façon conjointe, pour constituer des groupes de producteurs bénéficiaires dans chaque village concerné. Des formations techniques ont été réalisées auprès de ces groupes sur la conduite de ces cultures avec des pratiques agro-écologiques. Après concertation (et en réponse à la demande des représentants de l'OP) à la fin des formations, des semences et matériels végétatifs ont été remis aux participants pour « motiver » la participation aux formations et encourager l'application des pratiques apprises.

2.2.2.- le projet Zoloke : un dispositif en cascade pour convaincre et former les paysans à la mise en place des pratiques promues.

Le projet Zoloke (Madagascar) repose sur un dispositif en cascade pour « convaincre » et former les paysans à la mise en place des pratiques promues (AVSF 2013 et DIETSCH 2016) :

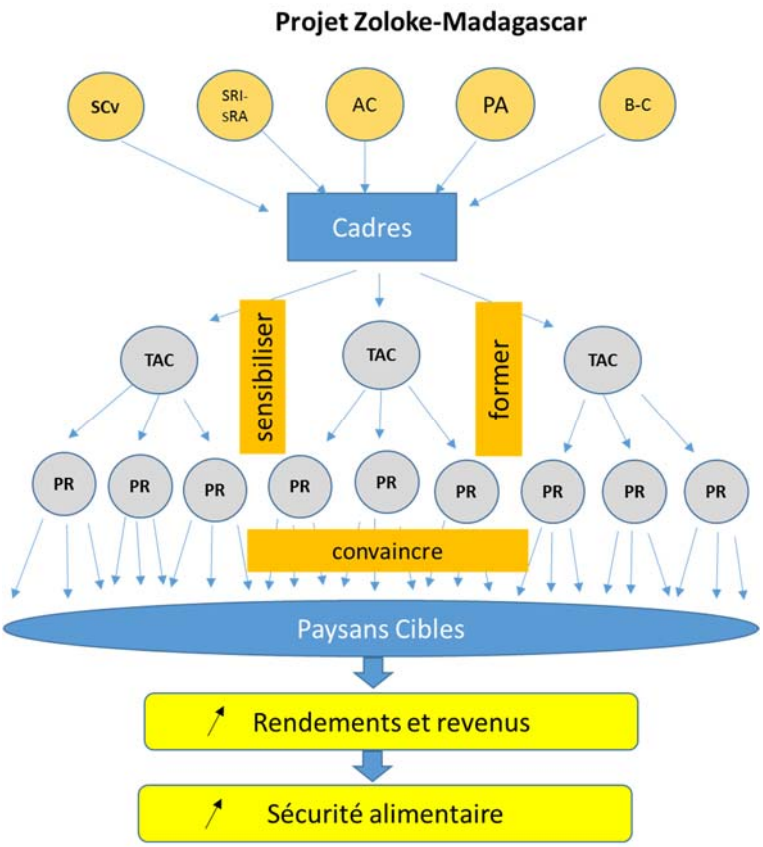

- Un ensemble d'innovations à promouvoir est identifié et sélectionné au démarrage du projet (par des études, visites de centres d'expérimentation), par les « cadres du projet » (coordinateur du projet et spécialistes thématiques); par exemple le semis sous couvert végétal, les associations de cultures, l'utilisation de produits naturels pour lutter contre les ravageurs, utilisation de compost, etc.
- Ces cadres orientent et forment les techniciens animateurs communautaires (TAC) sur les pratiques à promouvoir et diffuser
- Les TAC, en concertation avec des représentants d'organisations villageoises, mènent des actions de sensibilisation et de « sélection » des paysans-relais dans les villages concernés. Ces paysans-relais bénéficient d'un accompagnement et d'appuis spécifiques (formations, appuis matériels, visites de suivi, etc.) pour la mise en place de parcelles démonstratives destinées à « sensibiliser » et « convaincre » leurs pairs, par une approche qui se veut de « paysan à paysan ». (« rien de mieux qu'un paysan pour convaincre un autre paysan »).
- Les paysans-relais doivent donc, finalement, mettre en place les pratiques de la meilleure façon possible dans ces parcelles démonstratives et ensuite favoriser leur « diffusion » auprès des autres agriculteurs dans les villages.

2.2.3.- le projet Résilience : mettre au point et diffuser les pratiques et agir sur les contraintes à l'adoption

Le point de départ du projet Résilience au Togo est une analyse-diagnostic de la situation de la zone d'intervention (région des Savanes). Celle-ci a permis, outre la formulation d'un objectif thématique d'intervention (réduction de la dégradation des sols), de proposer des pratiques agroécologiques à diffuser (aménagements anti-érosifs, compost, insecticides naturels, etc.) ainsi que d'identifier des contraintes socio-économiques à leur mise en œuvre par les producteurs (manque de moyens de transport pour le compost, location de terres de courte durée, divagation des animaux, etc.). Sur cette base, deux axes d'intervention ont été articulés (AVSF 2013 et DIETSCH 2017) :

- ***La mise au point et la diffusion des pratiques promues, selon deux modalités :*** des formations et la réalisation de « champs-écoles ». Ces derniers visent à combiner une démarche participative avec une approche scientifique dans le but de valider des innovations qui s'adaptent aux contraintes, notamment socio-économiques, des producteurs. Des groupes sont constitués autour d'une parcelle gérée collectivement, qui devient le « champ-école ». La réalisation d'essais est décidée conjointement entre le technicien et le groupe. La mise en place et le suivi-évaluation collectif des expérimentations ouvrent des espaces d'échange entre producteurs et avec les techniciens, et d'apprentissages collectifs. Dans le même temps, menées avec une approche la plus scientifique[4] possible (compte tenu des moyens disponibles et des contraintes locales), ces expérimentations doivent permettre de mettre au point des références adaptées localement et d'offrir une base pour la diffusion des innovations ainsi validées auprès de segments plus amples des populations locales.

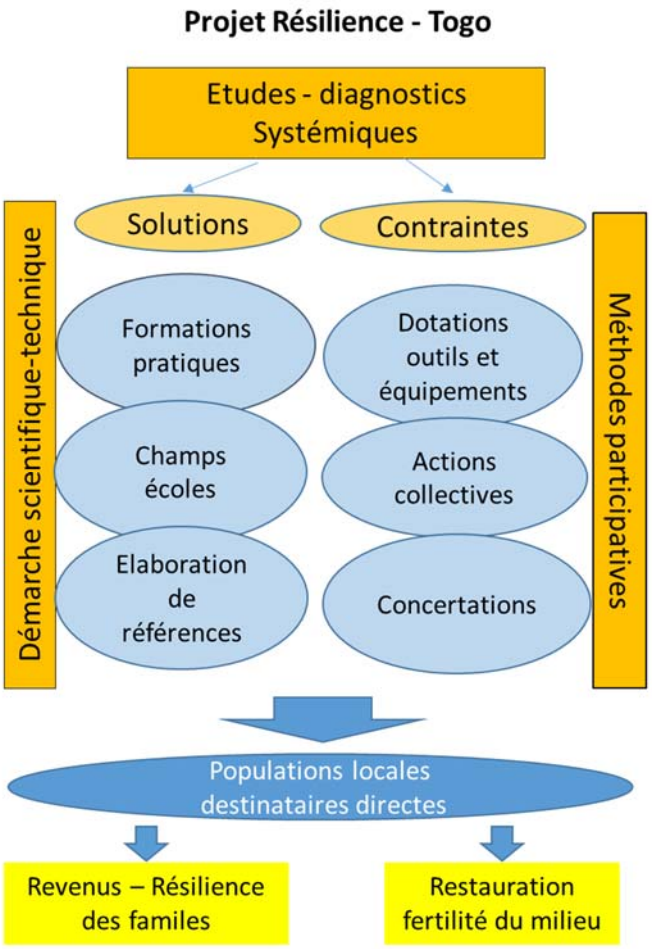

- ***La levée des contraintes à l'adoption des pratiques***, différentes initiatives sont prises : gestion collective d'ânes et charrettes pour le transport du compost, dialogues et concertation pour l'établissement de baux de location de longue durée, concertations pour établir des normes communautaires pour réguler la divagation des animaux, etc.

4 C'est-à-dire une démarche respectant autant que possible les principes d'expérimentation agronomique pour la comparaison de parcelles homogènes.

2.2.4.- Le projet Yamaranguila: des « centres d'expérimentation d'agriculture organique » et des concours pour dynamiser les changements de pratiques.

Le dispositif d'intervention du projet Yamaranguila (Honduras), repose sur les activités suivantes (AVSF 2012 et 2016):

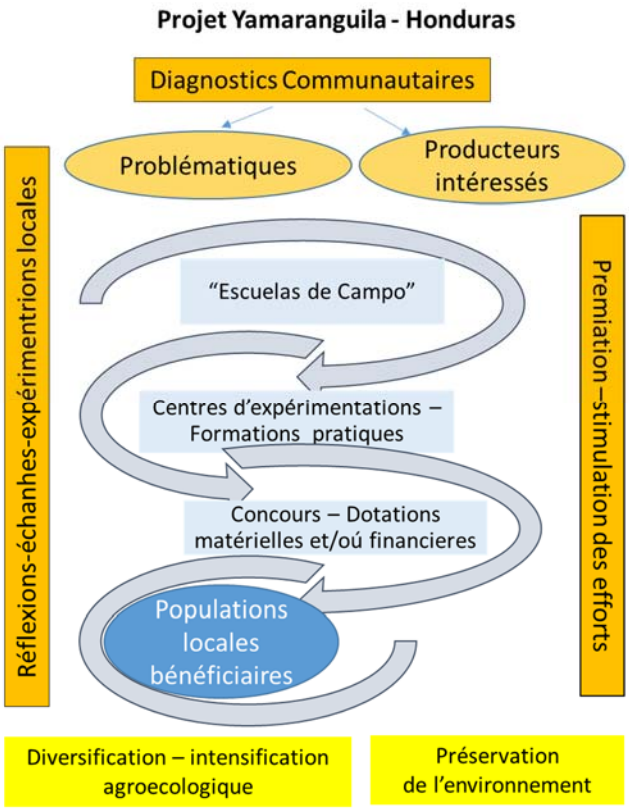

- Réalisation initiale de diagnostics communautaires dans les villages. Des réunions sont animées dans les communautés afin de « mieux connaitre les besoins, caractéristiques, potentialités et problématiques du territoire » en lien avec l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion de ressources naturelles. A la fin de la réunion, les participants sont invités à désigner de quatre à six d'entre eux pour participer à un programme modulaire de formation inter-communautaire centré sur les thématiques prioritaires identifiées lors de ces diagnostics.
- Le programme de formation mis en place (« Escuelas de Campo ») se compose de modules définis par thématiques (gestion de l'eau, fertilité, diversification productive, sécurité alimentaire, semences locales, etc.). Chaque module de 2 jours est animé par un technicien comme un espace d'échanges et de réflexion sur les problèmes liés à cette thématique et sur des alternatives de solutions.
- Sur la demande des participants aux formations et en lien avec les alternatives débattues, des « Centres d'expérimentation organiques » ont été constitués et appuyés dans les villages. Il s'agit d'initiatives collectives d'agriculteurs pour l'élaboration d'intrants organiques (engrais verts liquides, insecticides naturels, etc.) et l'expérimentation de pratiques agroécologiques dans leurs parcelles. Ces « centres » sont dotés des outils et matériels requis et leurs participants reçoivent des formations techniques appliquées sur ces pratiques.
- De façon complémentaire, des « concours » sont organisés pour stimuler les efforts et initiatives des familles participantes et récompenser celles qui ont le plus avancé dans l'application de pratiques agroécologiques. Par ailleurs, la mise en place des concours, donne lieu à différents moments d'échanges (définition des règles du concours, visite en groupe des parcelles des producteurs « en compétition », activités festives de remise des prix, etc.).

3.- Des dispositifs construits selon des paradigmes positivistes et diffusionnistes

L'analyse de la manière dont sont conçus ces dispositifs, et des argumentaires qui les portent, met en évidence, pour trois d'entre eux (projets Agroforem, Zoloke et Résilience) ***une vision « diffusionniste » des changements de pratiques en agriculture.*** Ainsi par exemple**,** la façon dont les techniciens du projet Zoloke (Magadascar) décrivent leur rôle est révélatrice de cette conception : « ils doivent encadrer les paysans-relais pour qu´ils arrivent à maitriser les innovations identifiées et promues par le projet », « le technicien sensibilise les Mafas pour qu´ils sensibilisent les autres producteurs »

Ils sous-tendent l'idée que les nouvelles pratiques visées sont « quelque chose » (une pratique, une technique, une technologie) qui aurait une existence matérielle propre, qu'il faut « introduire » dans les systèmes de production des paysans et qu'ils/elles doivent « adopter ». La façon dont les objectifs de ces dispositifs sont formulés (tel que rapportés plus haut) met en avant la notion de « diffusion des pratiques », et pour ce faire il s'agit aussi de diffuser les connaissances requises pour leur application, d'où une ***place centrale accordée aux activités de formation.***

Il existe cependant des différences entre ces 3 dispositifs, sur les facteurs et les moyens considérés comme nécessaires, en complément des formations, pour que cette diffusion de pratiques soit effective :

- Le dispositif d'intervention du projet Agroforem (Haiti), repose sur l'idée de ***la nécessité d'une incitation financière ou matérielle pour que les pratiques soient mises en œuvre***, actant par là le fait que l'intérêt propre des paysans vis-à-vis de changements de pratiques n'est pas le principal moteur. Par conséquent si on veut obtenir d'eux de tels changements, il faudrait entrer dans une logique de « donnant-donnant » : l'intervention est source d'emploi temporaire et fournit des semences et en échange les agriculteurs participent aux formations et mettent en œuvre les pratiques.
- Le dispositif d'intervention du projet Zoloke (Madagascar) est construit autour de deux fonctions : ***convaincre*** et ***(in)former***. Dans un premier temps, il faut « sensibiliser », « faire prendre conscience » aux paysans du bien-fondé des propositions techniques portées par le projet. La « résistance au changement » est souvent perçue comme une contrainte (une sorte d'état de fait) au même titre que les éléments du contexte (sècheresses récurrentes par exemple), ou le manque de moyens. Une fois que l'on a réussi à « faire passer le message » il faut ensuite former les paysans pour qu'ils mettent en place ces nouvelles pratiques de la meilleure façon possible.
- Le dispositif d'intervention du projet Résilience (Togo) insiste sur deux idées centrales :
    - la ***nécessité de la mise au point l'adaptation, des pratiques à diffuser aux conditions*** dans lesquelles se trouvent les producteurs, avant leur diffusion à grande échelle
    - le ***besoin de combiner des actions de diffusion des pratiques*** (formations, échanges d'expériences, diffusion de références techniques, etc.) avec ***des actions qui agissent sur les « contraintes » à l'adoption des pratiques promues*** (par exemple le manque de moyens de transport du compost, la location des terres de courtes durées, la divagation non contrôlée des animaux en période sèche).

L'analyse de la façon dont la mise en œuvre de ces dispositifs se traduit concrètement sur le terrain et ce que les agents concernés en disent (responsables des organisations partenaires et interventions, techniciens de terrain, etc.) reflètent cependant, avec plus ou moins d'ampleur, ***diverses difficultés et limites quant aux résultats obtenus***: les alternatives techniques proposées ne sont pas pertinentes dans

toutes les situations, un manque d'intérêt des producteurs pour mettre en place certaines alternatives proposées, une appropriation limitée de certaines pratiques, abandonnées à la fin de l´intervention, une efficience plus ou moins limitée des dispositifs mis en place (beaucoup d'efforts déployés avec des résultats limités en terme de changements de pratiques), difficultés ou processus très lents de diffusion à grande échelle des alternatives (au-delà des destinataires directs des interventions).

Face à ces difficultés, des réflexions ont été menées au niveau des équipes chargées de la mise en place de ces dispositifs, pour les améliorer et des besoins de renforcement de compétences ont été identifiés et mis en place. Ils portent principalement sur les points suivants:

- Améliorer la méthode des ***diagnostics de situation servant de base pour la formulation de propositions d'interventions pertinentes : d'une approche*** sectorisée vers une approche plus intégrale et « systémique » pour mieux comprendre la situation des populations locales dans leur complexité, ou vers une démarche plus « participative » devant permettre de mieux prendre en compte la vision et les connaissances des populations locales.
- ***Sur la base de ces diagnostics,*** d***éfinir de façon « participative » les stratégies d'intervention.*** Dans la pratique, ces stratégies sont de plus en plus souvent élaborées de manière concertée avec les représentants d'organisations paysannes (OP) ou villageois,
- ***Proposer des pratiques agroécologiques les plus pertinentes possibles*** par le renforcement de connaissances des équipes techniques en agroécologie. Des formations et échanges d'expériences leur sont fréquemment proposés dans ce but.
- ***Articuler des démarches scientifiques-techniques et participatives pour l'adaptation des pratiques agroécologiques*** aux contextes locaux et leur validation. Les outils d'animation tels que les Champs-écoles s'inscrivent dans cette logique.
- ***Réaliser une sélection à la fois rigoureuse et « participative » des destinataires (participants)*** des actions proposées dans le cadre du dispositif. Concrètement, des critères de sélection sont définis en concertation avec les représentants d'OP ou villageois et ensuite appliqués par l'équipe technique pour éviter l'influence des relations interpersonnelles lors de la sélection.
- ***Animer des démarches « participatives » de diffusion de ses pratiques*** auprès des personnes intéressées ou sélectionnées: échanges d'expériences, formations pratiques, montage de parcelles démonstratives, etc.
- ***Pour passer*** d'une action qui s'appuie sur les paysans-relais vers une intervention plus directe avec les groupes locaux dont ils font partie.

Ces améliorations ont permis certaines avancées dans l'atteinte des objectifs recherchés. Cependant, elles restent souvent limitées car elles ne remettent que très peu en cause les postulats fondamentaux sur lesquels reposent ces dispositifs:

1.- Le rôle central des agents de développement dans la formulation des problèmes de développement à traiter ainsi que des propositions d'alternatives à ces problèmes.

2.- Le changement de pratiques agroécologiques (ou autres) envisagé comme le produit d´une transmission de connaissances établies vers les populations « cibles » des interventions.

3.- Le rôle donné à des personnes « relais » (souvent responsables d'OP) ou à des groupes spécifiques, pour transmettre ces connaissances, lorsqu'il n'est pas possible d'intervenir directement auprès de l'ensemble de la population « cible », qui présuppose d'une relation fluide d'échange entre ces personnes choisies et le reste de la population paysanne, et fait l'impasse sur les différences de points de vue et de positions sociales au sein des communautés.

Penser la complexité des processus de changement

Le premier postulat, empreint d'une conception « positiviste » de la réalité, sous-tend ***l'idée que les problématiques de développement sont des parties « objectives » de la réalité***, que l'on peut en quelque sorte tirer des caractéristiques et de l'analyse d'une situation donnée. Par conséquent, la science (un diagnostic rigoureux et bien mené) peut les « découvrir », les analyser même si elles ne sont pas perçues par les populations locales***. La définition des problématiques est donc une affaire de spécialistes, les seuls capables de dire quels sont les problèmes principaux ou « véritables » à traiter***. Il ***s'accompagne donc*** d´***une vision de supériorité des connaissances scientifiques-techniques sur les connaissances locales***. Et si les populations locales sont de plus en plus consultées, c'est d'abord en tant que sources d'information pour établir une connaissance scientifique-technique la plus complète et précise possible de la réalité comme préalable à la formulation des propositions de développement. Ces propositions sont ensuite discutées avec des représentants des groupes locaux, sur la base de ces analyses, de façon à être validées ou ajustées.

A cette conception positiviste, nous opposons que ***les problèmes n'existent pas en soi mais sont des constructions sociales des acteurs en tant qu'ils sont posés*** par des personnes à partir d'***un point de vue donné sur les situations*** (objectivement situé (Prieto, 1975) par leurs activités matérielles et par une position dans des dynamiques sociales ou institutionnelles). Cela se traduit par des critères d'évaluation et d'analyse des situations (ce qui marche bien ou ce qu'il faut améliorer), propres à chaque type d'acteurs et situés dans un système de pensée, ou système de normes, construit socialement. (Darré, 2006). Autant de points de vue différents, autant de manières d'analyser les situations selon des registres de connaissance différents ; ce qui est considéré comme un problème pour l'agent de développement ne l'est pas nécessairement pour l'agriculteur et inversement. Ajoutons qu'on sein même des communautés, les points de vue sont loin d'être homogènes (de par la diversité des activités et des positions sociales de leurs membres) (Lavigne Delville, 2000 ; Blundo, 1994)[5]

Quant aux deux autres postulats, qui envisagent le changement comme le produit d'une simple diffusion/adoption de connaissances, ils reflètent à la fois la prégnance d'un modèle de division du travail entre ceux qui pensent et ceux qui appliquent et une ***difficulté à penser la complexité de ce dont relèvent effectivement les processus de changement de pratiques dans un milieu professionnel.*** Les travaux des anthropologues et sociologues de la connaissance et du développement, notamment ceux regroupés au sein du ***GERDAL*** (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales)[6] ont mis en évidence les différentes dimensions de ces processus, et notamment les multiples interactions qui y sont liées, en particulier dans le cadre d'actions de développement volontaristes, tels que celles des « projets ». ***Rappelons tout d'abord que le changement n'est pas un but en soi, mais procède d'une***

[5] De nombreuses études ont contribué depuis longtemps à déconstruire le mythe de l'unité paysanne ou de communautés villageoises qui fonctionneraient comme un tout homogène et harmonieux.

[6] Le GERDAL mène, depuis plus de trente ans, des recherches centrées sur l'étude des formes sociales de la production des connaissances pour l'action visant à comprendre comment les agriculteurs, et plus largement les praticiens, prennent leur part dans la conception et l'évolution de leurs activités ; et comment ils traitent, en lien avec d'autres acteurs, les demandes, les pressions qui leur sont adressées. Ces travaux s'inscrivent dans une perspective d'action ; avec l'objectif de renforcer les capacités d'initiative et d'innovation (notamment pour ceux qui ont le moins accès à la parole) ainsi que les possibilités de dialogue et de coopération entre praticiens, chercheurs, techniciens, et plus largement entre acteurs appartenant à des univers de référence différents.

volonté d'améliorer des situations, de résoudre des problèmes qu'on se pose (d'un point de vue donné) y compris lorsque ces problèmes sont liés à des demandes, voire des injonctions au changement qui émanent d'autres acteurs (comme c'est le cas pour les pratiques agroécologiques[7]). L'élaboration de nouvelles manières de faire peut alors être considérée, pour les producteurs concernés, ***comme un processus de recherche de solutions à ces problèmes et renvoie*** à une activité propre de réflexion, de production et de transformation des connaissances qui accompagne l'expérimentation pratique jusqu'à la mise au point de solutions qui fonctionnent. Les contextes, ainsi que les situations des producteurs, les moyens et ressources à leur disposition n'étant pas homogènes, ***il ne peut y avoir de solutions toutes faites qui conviennent.*** Ce qui revient au fond à souligner la différence entre « technique » et « pratique » : si la technique du compostage peut être éprouvée, sa mise en pratique chez tel ou tel producteur relève nécessairement, outre la mise au point des conditions de fabrication du compost, d'une redéfinition de son mode de fertilisation, voire de l'ensemble de son système de production.

Sur quoi repose cette activité de réflexion et de production de connaissances ? Les travaux cités plus haut ont montré le rôle déterminant du dialogue ***au sein de groupes de pairs, dialogue qui s'appuie le plus souvent sur les relations de travail « au quotidien » ou celles liées à la vie sociale locale.*** C'est lors de ces discussions, souvent informelles (dans les champs, sous l'ombre d'un arbre après le travail, le soir, etc.), que les producteurs débattent de leurs préoccupations, s'échangent des idées sur de possibles solutions, sur des résultats d'expérimentations réalisées, des propositions faites par un intervenant extérieur, etc. Ces échanges, au sein desquels ils construisent leurs opinions sur ce qu´il faut faire ou non, ce qu´il faudrait essayer et comment dans leurs parcelles ***constituent donc un « moteur » des dynamiques locales d'innovations*** :

L'intensité de ces processus (et donc des résultats qu´ils produisent en terme de production de connaissances) ***dépend fondamentalement de l'intensité (***fréquence des dialogues et quantité de personnes qui y participent) ***et de la qualité*** (objets de débat[8], diversité d'idées et d'expériences mises à contribution autour de tel ou tel problème) ***des dialogues au sein des groupes sociaux locaux***. Ces éléments renvoient notamment à la structure des relations sociales au sein de ces groupes (plus ou moins hiérarchisée, plus on moins éclatée, ou polarisée autour de certains personnes, etc.)

Penser les processus de changement en ces termes ouvre de nouvelles perspectives d'analyse des dispositifs d'intervention et des résultats obtenus, particulièrement riches pour envisager autrement la question de l'accompagnement de processus de changements. Quel peut-être le rôle des agents de développement pour favoriser la construction des problèmes à traiter par les producteurs ? Comment peuvent-ils renforcer les dynamiques de dialogue et de réflexion au sein des groupes de population avec lesquels ils travaillent, pour élaborer des solutions ?

Avant d'apporter quelques éléments de réponse en termes de compétences méthodologiques et de moyens d'analyse à renforcer pour les équipes de projet, revenons sur la façon dont certaines dynamiques locales d'innovation (si elles n'ont pas forcément été prises en compte en tant que telles) ont pu jouer dans le déroulement des activités, autrement dit sur les interactions entre ces dynamiques et les dispositifs d'intervention (Olivier de Sardan, 1995 ; Ruault, 1996).

[7] Ce qui ne veut pas dire que les producteurs ne se posent aucune question dans ce domaine, mais les incitations qui leur sont adressées et les propositions qui leur sont faites, constituent des éléments nouveaux du contexte qu'ils doivent pouvoir traiter.

[8] Dans quelle mesure par exemple les préoccupations des uns et des autres (et de qui) peuvent trouver place (ou non) dans les débats locaux.

4.- Les interactions entre les dispositifs d'intervention et les dynamiques locales d'innovation.

4.1.- Problèmes et propositions des projets, et problèmes des paysans.

Face à ce que les agents de développement du projet « Résilience » (Togo) considèrent comme un problème de « dégradation des sols », ils cherchent à promouvoir des pratiques qui permettent d' ***«augmenter les niveaux de rendements en augmentant la matière organique dans les sols ».*** Les producteurs, quant à eux, sont surtout préoccupés par la difficulté d'accéder aux fertilisants minéraux (peu disponibles localement ou à des coûts élevés pour eux) ou à en faire une utilisation efficiente dans leurs parcelles (risques élevés de lessivage en cas de fortes pluies après leur application). On peut donc penser qu'ils se posent le problème de façon différente : « ***comment faire pour maintenir les niveaux de production dans un contexte de plus en plus défavorable à l'accès et à l'utilisation efficiente des fertilisants minéraux*** ».

Notons ici que les choses sont rarement exprimées dans ces termes, à savoir une question clairement formulée et validée par ceux qui sont concernés. Le passage d'une formulation en termes de constats (ce qui ne va pas, ce qu'on souhaiterait) en questions d'actions relève d'un travail spécifique de réflexion et d'analyse des situations (à partir d'une parole « habituelle » sur ce qui marche bien ou moins bien, qui doit être sollicitée). Ce travail (à l'initiative des agents de développement, dès lors qu'ils considèrent nécessaire d'accéder à la compréhension des problèmes que se posent les paysans) ne semble pas avoir été ici envisagé. Cependant nous verrons dans le chapitre 4.3 comment les Champs-écoles ont joué un rôle central dans la mise en discussion de ces différents points de vue.

Dans le cadre du projet Agroforem (Haïti), les ***thématiques d'intervention ont été discutées*** entre l'équipe technique et les représentants de l'OP partenaire locale. Les discussions ***ont porté sur le choix des cultures (café/cacao, igname, gingembre, etc.), ou des types d'activité (agroforesterie) et non sur des difficultés ou problèmes spécifiques rencontrés par les paysans dans leurs cultures ou activités***.

Or, lors des entrevues que nous avons réalisées, la plupart des paysans ***mentionnent les dégâts causés par les « ravageurs »*** (maladies ou insectes) sur différentes cultures et contre lesquels ils ne savent pas comment lutter. D'autres mentionnent des difficultés pour l'alimentation de leurs animaux, la gestion de certaines cultures, nouvelles pour eux (cultures maraichères) ou encore pour la fertilisation de leurs parcelles. Prendre en compte ces difficultés, et les problèmes que se posent les paysans en lien avec celles-ci, comme point de départ des processus d'intervention aurait été nettement plus mobilisateur pour les groupes et populations locales. Cet exemple montre que la concertation avec les producteurs ne peut se résumer à se mettre d'accord sur des choix « thématiques » (quelles cultures ?), mais qu'une fois ces choix arrêtés, reste à savoir quels problèmes il faut résoudre pour conduire ces cultures de façon satisfaisante pour eux.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la pertinence d'une concertation menée uniquement avec des représentants alors que les problèmes se posent différemment d'un village à l'autre ou entre les paysans d'un même village. Et surtout la question de la capacité (ou la possibilité) pour ces responsables paysans à « représenter » leurs pairs est loin d'être évidente. De nombreuses études ont montré une distance entre les représentants d'OP et la « base », notamment dans des contextes de projet où ils tendent à

adopter une position avant tout stratégique pour capter les soutiens offerts par le projet. L'identification des problèmes tels que se les posent ***les paysans avec qui le projet souhaite travailler, dans leur diversité, pose donc la question des moyens pour accéder à une parole directe de leur part. Cela implique une bonne connaissance des structures sociales locales, pour définir les contours des groupes de paysans à réunir de telle sorte qu'un accès équilibré à la parole soit possible.***

L'expérience du projet Zoloke (Madagascar) montre, outre le fait que les pratiques promues ne répondent pas toujours ***aux problèmes tels que les paysans se les posent, que leur « adoption » (qui les intéresserait) peut leur poser de nouveaux problèmes qu´ils n'arrivent pas à résoudre***: manque de fumier pour étendre la fumure organique, manque de matériels agricoles pour mettre en place certaines pratiques (irrigation, labours croisés, etc.), efficacité limitée des insecticides naturels, etc. ***Or, le dispositif mis en place n'ouvre que très peu d'espaces de réflexion et de dialogue pour analyser ces problèmes avec les paysans et pour engager une démarche de recherche de solutions, alors même que leur traitement est constitutif de la possibilité d' « adopter » de telles pratiques***.

4.2.- Des dispositifs d'intervention qui interagissent positivement avec les dynamiques sociales locales, mais à la marge

Dans certains cas les processus sociaux qui interviennent sur le terrain comme effet de la mise en place des dispositifs d'intervention mettent en évidence le rôle positif que jouent les dynamiques sociales préexistantes, souvent à la marge, sur le déroulement des activités et les résultats.

Ainsi, par exemple, dans le cadre du projet Agroforem (Haiti), une des pratiques promue par le projet a été la « mini-fragmentation » des tubercules d'igname par les paysans pour disposer de plus de matériel végétatif à planter. Une fois les groupes thématiques constitués***, les activités du projet se sont centrées sur des formations techniques pour que les producteurs appliquent cette pratique dans leurs parcelles et la diffusent auprès de leurs voisins***. Plusieurs paysans nous ont expliqué lors des entrevues, comment ils ont « expérimenté cette technique » en essayant différentes grosseurs, dans différents types de sols et en comparant avec leur pratique traditionnelle pour déterminer si elle « fonctionnait » et dans quelles conditions. Dans des réunions et entrevues réalisées, certains paysans ont affirmé que cette technique leur avait donné de bons résultats, d'autres, au contraire que non, différences de résultats qu'ils ont attribué aux différences de types de sols. Ces propos reflètent les échanges qui ont eu lieu entre eux autour de leurs expérimentations et des résultats obtenus. Activer et renforcer ces dynamiques d'échange de la part de l'équipe technique, est un moyen d'augmenter l'activité de réflexion et de recherche nécessaire à tout processus d'ajustement de nouvelles pratiques et d'augmenter aussi l'utilité d'apports de connaissances techniques en les resituant dans la réflexion engagée (et en lien avec les questions que les paysans se posent, par exemple sur les différences de résultats) et non comme un préalable au changement .

Dans le cas du projet Zoloke (Madagascar), les paysans voisins des « paysans relais » sont parfaitement au fait de ce qui se fait sur la parcelle démonstrative et ont leur propre opinion sur les avantages ou inconvénients des innovations promues par le projet au regard de leur situation et des problèmes auxquels ils doivent faire face. Ainsi, les activités réalisées ont alimenté les débats locaux et ***ces dynamiques d'échanges et de débats, souvent informelles, se sont consolidées (au fil du temps) autour des paysans relais***. Lorsque ce qui se fait sur ces parcelles démonstratives est perçu par les paysans comme pouvant apporter des solutions aux problèmes qu'ils se posent, ils cherchent à expérimenter ces pratiques dans

leurs propres parcelles (techniques de lutte biologique, semis sous couverture végétale, association de cultures, etc.) et échangent ensuite entre eux sur les résultats obtenus. Si les résultats peuvent être appréhendés comme produit d'une « diffusion » réussie, ils cachent en fait le « travail » des paysans (Lemery, 2011) qui***, loin d'être des récepteurs passifs de propositions du projet, s'engagent dans une réflexion, notamment au travers des échanges, pour trouver les meilleures solutions possibles***.

Outre le fait que s'appuyer sur ces dynamiques propres d'expérimentation et d'échange permet d'augmenter l'efficacité de l'intervention, la prise en compte, plus largement, du fonctionnement social et des formes habituelles de coopération au sein des groupes sociaux permettraient d'éviter les effets négatifs de certaines modalités d'intervention.

Dans le projet Agroforem (Haiti), les résultats quantitatifs prévus pour la réalisation d'aménagements anti-érosifs ont été rapidement atteints, mais c'est au prix d'un mécanisme de « cash for work » qui compromet les possibilités de multiplication à grande échelle. Pourtant, les producteurs sont très intéressés par la réalisation de tels aménagements : la plupart entretiennent par eux-mêmes les ouvrages réalisés dans le cadre de projets de coopération, certains en réalisent dans leurs parcelles de leur propre initiative et avec les moyens dont ils disposent. Des mécanismes traditionnels d'échanges de main d'œuvre ou de travail collectif (« eskwad», « konbit ») existent et auraient peut-être pu être mis à contribution et appuyés à moindre coût. Mais aujourd'hui, si des paysans restent disposés à collaborer par ces mécanismes pour divers travaux agricoles (préparation de la terre, désherbage, etc.), ils ne le sont pas (ou plus) pour ces aménagements, considérant préférables d'attendre qu'un projet les paye pour cela !

Dans le projet Zoloke (Madagascar), les paysans-relais, sélectionnés au sein des groupes sociaux locaux, bénéficient ***d'appuis dont ne bénéficient pas les autres membres de leurs groupes*** : formation et assistance technique directe et permanente, accompagnement pour l'accès à des semences et intrants de qualité, appuis en matériels et équipements pour mettre en place les parcelles démonstratives. Apportés avec l'intention louable de créer les meilleures conditions possibles pour que tant les paysans relais comme leurs parcelles jouent pleinement leur rôle démonstratif, voire persuasif quant au bien-fondé des techniques promues, ***ces appuis ont aussi des effets pervers qui ne sont plus à démontrer sur les dynamiques sociales locales. D'une part les paysans relais et leurs parcelles démonstratives perdent de leur représentativité*** par rapport aux conditions de mise en œuvre pour les autres paysans (sauf si les mêmes moyens leur sont apportés). D'autre part ces appuis ***spécifiques placent souvent les paysans relais en porte-à-faux vis-à-vis de leur groupe d'appartenance***. Le fait qu'ils partagent les semences ou intrants donnés par le projet, ou promeuvent une utilisation collective des équipements reçus, est un révélateur de cette situation et de leur tentative de ne pas se mettre en marge du groupe. La question des effets sur la cohésion sociale de toute intervention de projet, doit constituer un point d'attention particulier dans la définition des modalités d'intervention.

4.3.- Des outils qui peuvent jouer un rôle positif pour dynamiser des processus d'innovation : l'exemple des Champs-écoles au Togo

Les champs-écoles ont joué un rôle central dans le haut niveau de mise en œuvre des pratiques agroécologiques promues au niveau des groupes de paysans directement engagés dans ceux-ci. Tout d'abord différents ***aspects opérationnels et organisationnels ont été débattus et pris en compte pour leur réalisation*** : proximité géographique des champs-écoles pour les membres du groupe, organisation collective du travail, mécanismes de répartition des bénéfices entre les membres, etc.). Mais d'autres

facteurs (mis en évidence par une l'analyse comparative avec d'autres manière de les réaliser (soit par AVSF sur d'autres projet soit par d'autres organisations), ont joué un rôle important.

Des discussions avec les groupes lors de la formulation des protocoles ont permis de prendre en compte le point de vue des producteurs :

- ***Ainsi la définition des thématiques des essais comparatifs ont été conçus comme des expérimentations d'alternatives aux problèmes que se posent les paysans*** : par exemple, la comparaison entre la fertilisation minérale et organique pour analyser les effets d´une diminution de fertilisants minéraux (compensée par le compost) sur les rendements.
- ***Des indicateurs de résultats ont été définis de façon à prendre en compte ce problème,*** dans ce cas, les rendements et le calcul des coûts de production pour déterminer les marges brutes.
- ***Définition d'un nombre limité de traitements et de répétitions de ceux-ci*** **de façon à ce que** l'expérimentation rester compréhensible et accessible aux producteurs.

Ce point de départ a été très mobilisateur pour les groupes. La mise en place concrète de ces expérimentations et leur évaluation finale est restée dans cette même logique :

- Les alternatives (agroécologiques et culturales) testées dans les champs-écoles et les formations pratiques réalisées en complément, sont conduites moins dans une optique de convaincre les paysans du bien-fondé de celles-ci que d***'informer sur l'existence de ces pratiques comme possibles solutions à leurs problèmes et de leur donner l'opportunité d'analyser leur pertinence***. Par exemple, l'utilisation de différentes combinaisons possibles de produits naturels pour le contrôle des ravageurs et non une seule comme « la » combinaison à utiliser.
- Les animations des visites de suivi du champs-école ainsi que le bilan final ont été conduits de façon à ***susciter des échanges et discussions autour des expérimentations avec le technicien mais aussi entre les membres du groupe, sur l'intérêt des alternatives.***
- Si un suivi du champ-école selon des critères plus « scientifiques et technique ») a par ailleurs été mis en place, avec un effort important des techniciens dans ***la collecte et le traitement des données, il n'a pas affecté la qualité de cette démarche participative***. Les producteurs ont surtout été intéressés par leurs propres observations des parcelles et par quelques indicateurs, tels que les doses de fertilisants appliqués (minéraux et organiques), les rendements finaux des parcelles, les coûts de production et marge brute.

4.4.- Le projet Yamaranguila, un exemple de dispositifs d'intervention centré sur la dynamisation de processus locaux d'innovation

Finalement le projet Yamaranguila montre de nombreuses avancées vers la mise en place d'un dispositif centré sur la dynamisation des processus locaux d'innovation :

- Des réunions de réflexion sont organisées dans les villages au démarrage de l'intervention pour comprendre les difficultés et les problèmes que se posent les paysans.
- Une sélection de personnes « intéressées » est ensuite réalisée, mais non pas pour mettre en place des solutions proposées par les agents de développement, sinon pour participer à la recherche de solutions aux problèmes identifiés avec elles.

- Les formations (« escuelas de campo »), sont conçues davantage comme des espaces de réflexion et de débat sur les possibles alternatives à ces problèmes que comme des moyens de transmission de connaissances.
- Les « centres d'expérimentations » qui n'étaient initialement pas prévus dans le dispositif d'intervention, ont été appuyés à la demande des producteurs, afin de pouvoir expérimenter certaines des alternatives identifiées.
- Les concours paysans ne récompensent pas l'adoption de pratiques spécifiques mais les efforts d'innovation agroécologiques pris dans leur ensemble, en fonction de critères discutés au préalable avec les groupes locaux : niveau de diversification productive, quantité et diversité de pratiques agroécologiques mises en place, surfaces concernées, etc. Par ailleurs, ils visent à dynamiser les échanges d'expériences entre producteurs : visites croisées des parcelles des participants aux concours, journées « portes-ouvertes » chez les vainqueurs, etc.

5.- Des compétences méthodologiques et conceptuelles à renforcer pour mettre la dynamisation des processus locaux d'innovation au centre de l'intervention

Quels enseignements et propositions peut-on dégager de ces expériences ? Nous relevons dans cette dernière partie deux domaines sur lesquels il nous semble possible d'agir : celui des compétences à renforcer pour mieux prendre en compte les dynamiques sociales locales et les dimensions en jeu dans les processus d'innovation, et celui des moyens permettant aux équipes de gagner en autonomie pour définir des modalités d'intervention pertinentes.

5.1.- Des compétences méthodologiques et des moyens d'analyse issues de sciences sociales pour mieux accompagner les dynamiques locales d'innovation

La prise en compte des dimensions en jeu dans les processus de changement en milieu paysan et rural (en particulier le rôle des groupes sociaux locaux dans l'élaboration de nouvelles connaissances) suppose de doter les équipes de projet de moyens d'analyse (issues des sciences sociales) pour mieux les identifier et les comprendre. Par-là il s'agit aussi de mieux comprendre les situations dans lesquelles on intervient et d'être à même de resituer son rôle dans les systèmes d'acteurs locaux. Ces moyens d'analyse portent notamment sur:

- La compréhension du « sens des pratiques » paysannes (des *systèmes de normes* en vigueur) : comment aborder les pratiques paysannes, non seulement comme produit d'une logique technico économique (approche systémique) mais aussi à partir des *conceptions*, des *manières de voir les choses* qui les fondent. A partir de là il s'agit de mieux comprendre la manière dont les paysans analysent les situations et formulent les problèmes et de prendre la mesure des différences de *points de vue* en présence.
- L'identification des *variantes* au sein d'un groupe et de *ce qui fait débat*. Ces éléments constituent un analyseur des évolutions en cours et des problèmes du moment (avec les discussions et controverses qui les accompagnent). Ces variantes de pratiques ainsi que les différentes *positions dans le débat* local peuvent être resituées au regard des *positions sociales* des membres du groupe. Ces positions sociales déterminent (en partie) des possibilités différentiées d'initiative et d'accès à la parole. Leur prise en compte (dans le choix des interlocuteurs privilégiés du projet, dans la manière de réunir les

gens, dans le choix des thématiques et objets mis en discussion, etc.) est particulièrement importante dès lors qu'on est attentif aux *effets de sélection* que peuvent induire toute intervention de développement.

- L'analyse de la structuration des liens au sein des communautés et des caractéristiques des *réseaux locaux de dialogue* fournit des outils opérationnels pour comprendre ces éléments et comment ils jouent sur les capacités locales d'innovation (coopérations et échange d'idées, inter-influences, conflits et tensions, etc.). Ils vont permettre aussi de déterminer les échelles les plus adéquates d'intervention, en prenant en compte les échelles habituelles de dialogue et d'action des personnes.
- Les interactions entre dispositifs d'intervention et dynamiques sociotechniques locales.

Ensuite, la volonté de mieux accompagner et/ou dynamiser les processus locaux d'innovation, de passer d'une approche diffusionniste qui se traduit par une posture pédagogique, à une approche centrée sur l'appui aux capacités de réflexion et de production de connaissances des paysans, suppose de doter les agents de développement d'outils méthodologiques qui leur permettent de faire évoluer leur posture pour traduire en pratique un tel objectif. Ces outils, qu'on peut appeler «aide méthodologique à la formulation et la résolution de problèmes » ou « aide méthodologique à la réflexion » (selon les termes de Darré (2006)), portent notamment sur:

- l'aide à l'expression des préoccupations et de l'analyse des situations par les paysans, puis leur transformation en problèmes traitables (passer de constats évaluatifs à des questions précises d'action), pour construire une problématique d'action qui soit validée par les paysans (construire l'accord sur les problèmes à traiter).
- L'aide à la recherche de solutions : favoriser la production et l'organisation des idées, mobiliser des connaissances scientifiques et techniques et aider les paysans à les traiter en lien avec les questions qu'ils se posent (ce qui suppose de conduire les dialogues entre experts/ techniciens et producteurs dans ce sens).
- Cette « aide à la réflexion » s'accompagne souvent de fonctions plus « classiques » d'aide logistique et d'appui à l'organisation, pour mettre en place des expérimentations par exemple, pour organiser une visite, etc., ou encore de fonctions de mise en relation (pour accéder à des ressources jugées utiles)
- Par ailleurs des méthodes et outils complémentaires peuvent être aussi mobilisés pour favoriser la participation et les échanges au sein des populations locales (concours, budgets participatifs, etc.)

5.2.- Mettre en place des espaces de dialogue et de réflexion au sein des équipes de projet pour augmenter leur capacité d'initiative et d'autonomie dans la définition des dispositifs d'intervention

Les dispositifs d'intervention (tels que ceux analysés ici) sont mis en place dans le cadre de « projets de développement » le plus souvent en réponse à des appels d'offre, qui constituent aujourd'hui la principale voie de financement du développement agricole dans les pays du Sud (et de plus en plus, dans les pays du Nord). Outre le fait que la formulation et la gestion de ces « projets » prend un temps considérable au dépend du temps consacré aux activités « de terrain », la mise en œuvre de ces activités est souvent conditionnée par la volonté de respecter ce qui est écrit dans le document de projet (cadre contractuel de la relation avec les financeurs). L'approche relativement linéaire et rigide qui peut alors en résulter s'accommode mal avec les dynamiques propres des populations et les processus de changement tels qu'ils s'opèrent dans la réalité, avec cela comporte d'incertitude, d'imprévus et de réajustements nécessaires au fil de l'action (Lavigne Delville, 2012).

Un facteur important est alors de ***se donner, lors de la formulation du projet, le plus de marges de manœuvre possibles pour adapter les actions et l'utilisation des ressources, tout en maintenant une clarté et précision suffisante, en particulier face aux bailleurs de fonds*** sur les objectifs et résultats à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre.

Cependant, ces marges de manœuvre, qui certes varient d'un projet à l'autre et selon les politiques et conceptions des financeurs, ne sont pas toujours mises à profit par les équipes. La dépendance financière reste un redoutable facteur de « domination » mais d'autres facteurs interviennent qui tiennent notamment à la place accordée dans le management de projets aux échanges, à la réflexion au sein des équipes, à partir des connaissances et expériences des agents, pour ***construire leur propre vision des choses, un point de vue propre sur leur rôle d'agent de développement, sur ce qu'ils souhaitent faire avec les populations et comment le faire***.

Les techniciens de terrain, au contact quotidien avec les populations locales, se situent à « l'interface » entre la dynamique du projet et les dynamiques sociales locales (Arce & Long, 1988), et de ce fait au cœur de la manière dont elles peuvent s'articuler. Leurs connaissances des groupes de populations (dont ils sont parfois issus), leurs expériences et l'analyse de ce qu'ils observent sur le déroulement des actions, des difficultés qu'ils rencontrent et de ce qui marche bien, peut être utilement mis à contribution pour alimenter une telle réflexion. **Plus que des exécutants des activités prévues dans le projet, il s'agit d'en faire des acteurs de la manière d'atteindre des objectifs et résultats attendus**. Cela implique, pour les responsables de projet, de créer des espaces et des temps spécifiques de débats et de les animer en partant des questions que se posent les agents et de ce qui se passe sur le terrain.

Les expériences des projets Résilience (Togo) et Yamaranguila (Honduras) et celle que nous avons nous-mêmes vécue au Nicaragua (Dietsch & Ruault, 2010) montrent que ce ***type de démarche augmente fortement leur implication dans la définition et la mise en place des dispositifs d'intervention.***

La possibilité pour l'équipe technique de renforcer ses moyens d'analyse et de compréhension des situations et de se construire, à partir de là, un point de vue propre, renvoie aussi à des ***processus conjoints de formation, d'expérimentation pratique de nouveaux dispositifs d'intervention, et de réflexion ensuite sur ce que produisent leurs pratiques, dans une dynamique de recherche–action, ce qui suppose là encore des espaces de débat ad hoc.***

Au fond, l'activation des échanges entre pairs (techniciens et agents de développement au sein d'une équipe de projet ou entre équipes)[9], sur la base de leurs pratiques et connaissances, constitue au même titre que pour les paysans, un facteur d'innovation et d'élaboration de nouvelles normes de travail pour répondre aux difficultés rencontrées ***et trouver la meilleure façon d'intervenir auprès des populations dans un contexte spécifique et avec des moyens donnés.***

6.- Bibliographie

- AVSF, 2016. *Systématisation d'expériences locales de consolidation de dynamiques communautaires et promotion de processus locaux d'innovation pour la sécurité communautaire et le développement local de quatre communautés de Yamaranguila*. CC. Honduras
- AVSF, 2013. *Description de l'Action « Zoloke », Madagascar*. Document de présentation du projet.

[9] Ces échanges peuvent être alimentés par des ***apports externes*** (missions d'appui sur l'agro-écologie), des outils d'échanges d'expériences, des concertations avec d'autres acteurs …

- AVSF. 2013 *Note d'engagement de projet : durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans les Savanes au Togo.* Document de présentation du projet
- AVSF. 2014. A*mélioration et extension des systèmes agroforestiers pour un développement durable du bassin de la rivière fond melon - Agroforem, Haïti.* Proposition de projet
- AVSF. 2012. *Consolidation de capacités pour le développement économique local inclusif et sécurité alimentaire dans la municipalité de Yamaranguila*. Document de présentation du projet.
- BERGERET Pascal, 2005. *L'appui aux capacités paysannes d'innovation. Analyse d'expériences.* Editions GRET, Etudes et Travaux, Paris
- BLUNDO G., 1994. *Le conflit dans l'entente. Coopération et compétition dans les associations paysannes Sénégalaises*. Dans: Jacob J.P., Lavigne Delville Ph. (Dir) - Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques. Paris: APAD - Karthala - IUED.
- DARRE J.P.; 2006. *La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs* : éditions GRET- CNEARC.
- DARRE J.P. 1996. *L'invention de la pratique dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*. KARTHALA. Chap.2: Les lieux de production de la pensée technique.
- DIETSCH L., RUAULT C., 2010. *Projets d'appui à l'innovation paysanne et intégration des familles pauvres en Amérique Centrale : une difficile articulation*. Actes du Symposium : Innovation et Développement Durable dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire –ISDA 2010.
- DIETSCH L. 2017. *Evaluation à mi-parcours du projet « Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans les Savanes au Togo »*. Document interne AVSF.
- DIETSCH L. 2017. *Evaluation à mi-parcours du projet « amélioration et extension des systèmes agroforestiers pour un développement durable du bassin de la rivière fond melon, Haïti.* Document interne AVSF
- *DIETSCH L. 2016. Evaluation intermédiaire du projet Zoloke-Asara (4123), Madagascar.* Document interne AVSF
- *FAURE G et al.* 2010*. Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche en partenariat*. Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux
- LAVIGNE DELVILLE Ph., 2000. *Des groupes cibles aux groupes stratégiques : participation et exclusion*. GRET- Direction scientifique, les notes méthodologiques n°2, Janvier 2000
- LAVIGNE DELVILLE Ph. 2012. *« Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contrecourant de la révolution du management de projet* ». Revue Tiers Monde n° 211.
- LEMERY B., 2011. *Les agriculteurs : une profession en travail*, In : Béguin P., Dedieu B., Sabourin E. (Dir.), Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation. Paris, l'Harmattan.
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995. *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*. Paris, APAD-Karthala.
- PRIETO L.J., 1975. *Pertinence et pratique*. Paris: Editions de Minuit.
- REMY J., 1982*. Distinction, promotion, sélection des agriculteurs sarthois: le rôle des organismes de développement.* Economie rurale n° 152, Nov. Déc. 1982.
- RUAULT C. et LEMERY B., 2008. *La mise en place de dispositifs de gestion concertée de la ressource en eau : questions de méthode*. Dans Méral, Castellanet, Lapeyre (Dir) La gestion concertée des ressources Naturelles. L'épreuve du temps. Editions GRET – Karthala.
- RUAULT C. 1996. *L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local*. L'Harmattan, Paris.
- Nicole Sibelet. *L'innovation en milieu paysan ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs nouvelles pratiques de fertilisation et mise en bocage dans le Niumakélé (Anjouan, Comores)*, thèse de doctorat en sociologie rurale, INA-PG, 1995